

Rhume : ordonnance exigée pour la délivrance des médicaments à base de pseudoéphédrine

Compte Test - 2024-12-10 14:36:29 - Vu sur pharmacie.ma

À partir du 11 décembre 2024, la délivrance en pharmacie des vasoconstricteurs oraux contenant de la pseudoéphédrine nécessitera obligatoirement une prescription médicale. Cette décision de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) vise à réduire l'exposition des patients aux risques rares mais graves associés à ces médicaments, notamment les infarctus du myocarde, les accidents vasculaires cérébraux (AVC), et de nouveaux risques neurologiques confirmés par l'Agence européenne des médicaments (EMA), comme les syndromes d'encéphalopathie réversible postérieure et de vasoconstriction cérébrale réversible.

Malgré des mesures antérieures, telles que l'interdiction de la publicité auprès du grand public et la diffusion d'informations sur les dangers de ces médicaments, une augmentation des ventes a été observée récemment, indiquant une exposition toujours importante des patients. Ces médicaments, largement utilisés pour soulager les symptômes bénins du rhume, présentent des effets indésirables pouvant survenir même chez des patients sans antécédents médicaux ou facteurs de risque. Par ailleurs, des mésusages subsistent, avec des durées de traitement prolongées et des contre-indications non respectées.

Le rhume étant une affection bénigne qui guérit spontanément en une semaine environ, l'ANSM considère que les risques liés à l'utilisation de ces médicaments, sans avis médical préalable, sont disproportionnés par rapport à leur bénéfice. En conséquence, la pseudoéphédrine sera classée sur la liste I des substances vénéneuses, restreignant son accès à une prescription médicale. À noter que les formes nasales de vasoconstricteurs sont déjà soumises à cette réglementation.

Pour accompagner cette évolution, une fiche d'information sera mise à disposition des professionnels de santé afin de sensibiliser les patients aux risques associés à ces traitements lors de leur prescription ou dispensation.

Au Maroc, les cinq médicaments à base de pseudoéphédrine qui sont toujours à prescription facultative sont comm suit :

- DOLIRHUME, Comprimé,
- EPHEDRYL : Solution buvable et comprimé,
- `HUMEX RHUME, Comprimé et gélule
- RHUMAGRIP 500 MG / 30 MG, Comprimé
- RHUMIX, Sachet